

méré le mag

Octobre 2021



Sommaire

Le Mag Octobre 2021



Édito	P3
Vie scolaire	P4>6
Médiathèque	P7
Dicrim	P8
Rucher communal	P9
Fête de la Saint Roch	P10>11
Les Amis de François Quesnay	P12>14
Théâtre à Méré	P15
ASCL	P16>18
Défibrillateurs à Méré	P19
PanneauPocket	
Marché des producteurs	P20>21
Rezo Pouce d'Yvelines	P22
Camion Gourmand Aveyronnais	P23
Diagamter - Thermomix	P24
MagicFit - Pass+	P25
France Services - Grignon	P26>27
Epicerie participative	P28
MTC	P29
Infos pratiques/Carnet/Agenda	P30 > 31
Le Noël des Créateurs	P32



Directeur de la publication :
Michel Recoussines

Rédaction, conception :
Commission Information Communication

Mise en page : Valérie Page-Koch

Impression : Créatis
ZA Du Petit Mont
25 rue de la Couture
78770 Thoiry
01 30 46 80 02

Crédits remerciements photos et articles
Vianney Bernard, Jean Garnier, Anna Vigh,
Alain Cisse, Monique Bourg, Alain Colombi,
Richard Raphaël, Philippe Clémence,
Sylviane Duquenoy, Jacques et Chantal Rannou,
Serge Bissonnet, Jean-Max Pratx, Sophie Gentils,
Georges Bodel, les associations de Méré.

Mairie de Méré
Square Raoul Breton - 78490 Méré
Tél : 01 34 86 02 13
Site web. : www.mere-village.fr

Dépôt légal Février 2015





Edito

Nous avons vécu jusqu' à cet été des moments difficiles avec le confinement, espérons que le plus dur soit passé, mais ne baissons pas la garde pour autant. Continuons de respecter les gestes barrières.

Malgré le protocole sanitaire toujours aussi strict la rentrée scolaire s'est bien passée avec 191 élèves au total des 8 classes des deux écoles (16,5% de plus que l'année dernière), ainsi qu'avec une nouvelle directrice à l'école élémentaire et de nouveaux enseignants à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le forum des associations vous a permis cette année encore de choisir vos activités sportives ou culturelles parmi les nombreuses possibilités. Les associations que nous soutenons et subventionnons participent malgré tout à l'animation et au dynamisme de la commune en cette période toujours sous contrôle sanitaire. Vos adhésions leur permettent de continuer à exister.

Compte tenu de la réglementation exigée dans les ERP (Établissements Recevant du Public) nous avons désormais 7 défibrillateurs sur la Commune dont 3 à l'extérieur. En cas de problème cardiaque les conséquences sont moindres si on agit dans les 8 premières minutes.

Rezo Pouce est un système d'auto-stop sécurisé. Il vous permet de vous déplacer en mode « quand je veux, où je veux ! ». Pas besoin de trouver un covoiturage à l'avance ni de se demander si un trajet est proposé à l'heure qui vous intéresse. S'inscrire, c'est intégrer un réseau serein et une communauté d'utilisateurs toujours partants. Les étudiants hors des horaires de bus l'apprécieront en utilisant l'appli-

cation.

L'agenda des animations espérées pour le mois de septembre a pu être maintenu, la fête de la Saint Roch a ravi comme chaque année les enfants mais aussi les grands avec pour la 1ère fois un concours de pétanque. Puis le 1er Marché des producteurs à Méré a accueilli beaucoup d'acheteurs sous un beau soleil avec une vingtaine d'exposants qui ont accepté d'être présents et qui ne l'ont pas regretté vu l'importance des ventes.

Notre optimisme perdure, les mois d'octobre à décembre verront une soirée ASPIRINE, le Paintball, la Foire aux jouets, les Créateurs de Noël, l'expo/vente du commerce équitable, le théâtre à Paris et au mois de décembre le Noël des enfants des écoles.

Je vous rappelle que le dispositif « Participation Citoyenne » est un partenariat qui consiste à associer les habitants à la Mairie et à la Gendarmerie dans le cadre de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.



N'hésitez pas à contacter la Gendarmerie pour quoi que ce soit qui vous paraît suspect. En complément durant les vacances, l'opération « Tranquillité Vacances » est maintenue.

Passer d'excellentes vacances de la Toussaint et de Noël. Le virus est toujours présent, restez vigilants.

Michel Peroussin.

Animations de *fin d'année scolaire* 2020/2021 dans nos écoles



Pour clôturer l'année scolaire les enseignantes de l'école maternelle et élémentaire ont organisé des festivités au sein des écoles.

En maternelle, chorale sous la direction de Clémence de Vasselot intervenante musique financée par la commune et danses le tout filmé. Les parents, ne pouvant pas y assister en raison du protocole sanitaire en cours, ont reçu une clé USB pour garder un souvenir. Le 6 juillet un pique-nique a été organisé au Poirier d'encre.

A l'école élémentaire, les classes de CM1 et CM2 ont bénéficié du 7 au 11 juin d'une formation au cinéma avec la réalisation de courts métrages en remplacement de la classe transplantée annulée.

Le lundi 28 juin, les classes de CP, CE1, et CE2 ont participé à un escape game sur les arts et 4 périodes historiques, par classe et en équipe.

Le mardi 22 juin, les enfants de la classe de CM2 ont reçu un livre sur le corps humain pour leur passage en 6ème de

M. le Maire Michel Recoussines et de son adjointe Mme Sylviane Duquenoy.

Le 5 juillet, des Olympiades ont été organisées sous la houlette des enseignantes et de Mme Bouet intervenante sport financée par la commune.



Rentrée des classes 2021/2022

Le 2 septembre 2021 les enfants ont repris le chemin de l'école sous un beau soleil et selon un nouveau protocole sanitaire établi pour l'année scolaire 2021-2022 avec un niveau 2 jaune.

Durant l'été la salle polyvalente et le bureau de la directrice de l'école maternelle ont été repeints et les travaux d'entretien courant ont été effectués.

A l'école élémentaire nous accueillons une nouvelle directrice Mme Hascoët, nous lui souhaitons la bienvenue.



Répartition des classes

MATERNELLE	NOM	NBRE D'ENFANTS
Petite section	Mme DEGRIGNY (directrice)	24
Moyenne section	Mme RALLO M. LECACHEUR	26
Grande section	Mme ASSELIN	27
Total :		77

ÉLÉMENTAIRE	NOM	NBRE D'ENFANTS
CP	Mme BERNEX	18
CE1	Mme AHOUN-MASSON	15
CE2	Mme HASCOËT (directrice) Mme BRANCHARD	29
CM1	Mme PARIS	25
CM2	Mme MIRIEL	27
Total :		114



Dates des Vacances pour notre zone

Vacances de la Toussaint : samedi 23 octobre 2021 au lundi 8 novembre 2021

Vacances de Noël : samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022

Vacances d'hiver : samedi 19 février 2022 au lundi 7 mars 2022

Vacances de printemps : samedi 23 avril 2022 au lundi 9 mai 2022

Pont de l'Ascension : du mercredi 25 mai 2022 au lundi 30 mai 2022

Vacances d'été : jeudi 7 juillet 2022

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Août 2021



DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) :

Quelle est son utilité et comment le consulter ?

Conformément à la réglementation en vigueur la commune a établi un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Le premier objectif du DICRIM est de vous informer sur les risques majeurs identifiés et cartographiés sur la commune.

On définit un risque comme étant un événement d'origine naturelle ou humaine susceptible de toucher un grand

nombre de personnes ou d'occasionner des dommages importants comme par exemple une inondation, le transport de matière dangereuse, etc.

Le deuxième objectif est de définir le rôle des autorités (l'état, la commune, les services départementaux, les services scolaires....) en cas de catastrophe et de vous informer sur les consignes de sécurité et de comportement à tenir en cas d'incident important.

Ce document est accessible sur le site de la commune « www.mere-village.fr »

La commune a également mis à jour son Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le PCS est un outil réalisé sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque. C'est un outil réalisé à l'échelle des élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires pour organiser l'intervention des secours en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Ce document est consultable en mairie.



Rucher communal

Mise en place d'un rucher communal sur Méré

Le projet d'implantation d'un rucher communal, que nous avons évoqué, a abouti. La commission Environnement de la commune de Méré avait proposé de participer à la mise en place d'un rucher communal favorisant la pollinisation des espèces à fleurs par le travail des abeilles. L'implication d'une dizaine de Méréens à ce projet a permis l'appréhension du monde des abeilles.

Début juillet 2021, 3 essaims d'abeilles ont été installés dans la partie neuve du cimetière. Malgré une météorologie peu favorable, les essaims sont populeux avec un nombre important d'abeilles. La visite des ruches, en septembre, a permis une première sensibilisation des personnes qui ont souhaité participer à l'aventure.

Nous avons effectué le nourrissage des abeilles. Le **nourrissage** est le nom

donné au nourrissage par les apiculteurs. Il consiste à fournir un sirop de sucre ou du candi directement à l'intérieur des ruches afin de développer plus vite les colonies ou de les aider à traverser une période de disette ou une période d'hivernage suite un climat qui n'aurait pas favorisé une récolte abondante de pollen.

Par la suite, nous devons traiter contre le parasite **Varroa**. Le Varroa est un acarien qui se nourrit des fluides corporels de l'abeille. L'action de succion entraîne un affaiblissement par anémie de l'insecte. Mais aussi, l'abeille ayant un squelette externe, les "trous" faits par le Varroa sont de véritables portes ouvertes aux agents externes : bactéries, virus qui peuvent provoquer à terme des colonies d'abeilles affaiblies.

Un rucher communal est le moyen pour vous familiariser avec la présence des abeilles. Nous proposerons des animations au cours de l'année en lien avec la vie des

abeilles : observations, consignes de sécurité, outils et méthodes pour visiter une ruche, découverte de l'écologie de l'abeille et du service de pollinisation, pose d'une hausse, récolte du miel, travaux de préparation pour l'année suivante ... Si vous souhaitez participer à cette aventure, merci de vous inscrire sur le site de la Mairie de Méré en envoyant un mail par la rubrique «Contact» (www.mere-village.fr).





Fête de la *Saint Roch*

Un RDV annuel à ne pas manquer avec toutes ces animations pour les enfants ; maquillage, circambule, escalade avec la descente en tyrolienne, la promenade en poney, l'atelier maquillage, les gyropodes électriques pour les plus grands.

Même les animateurs ont essayé de dominer les engins pour le fun.

Les enfants s'en sont donné à cœur joie faisant patiemment la queue à tous les stands et surtout à celui de la barbe à papa avec Alain aux manettes.

En plus le soleil était de la partie Cette année nous avons organisé un tournoi de pétanque dès 10h. Plus de 20 personnes ont participé, jeunes et moins jeunes.

Le midi, nombreux sont restés pour pique-niquer en dégustant les petits plats proposés par le food-truck « La Roulotte qui mijote ».

Merci à tous pour votre participation aussi bien les bénévoles, l'équipe municipale et les membres de la commission « Fête et cérémonie ».

Si vous souhaitez nous rejoindre pour participer à d'autres événements, contactez-nous.



Les Amis de François Quesnay
présentent



Méréens de toujours ou *nouvellement installés,* reconnaissez-vous votre village ?



Né le 12 novembre 1855 à Mittainville (Seine et Oise) ;
fils de Louis, Auguste Créte et de Marguerite, Joséphine, Rosalie.

Il se maria, étant instituteur,
le 23 Mai 1876, avec Julia, Louise Rognon.

Instituteur, à Méré, de 1892 à 1911,
Maire de Méré, de 1912 à 1935,
Inspecteur honoraire, Officier d'académie,
Conseiller général de Seine et Oise, de 1919 à 1936,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Président du syndicat d'initiative de Montfort-L'amaury,
Membre du Conseil d'Administration de la Société Populaire
du canton de Montfort-L'amaury.

En 1899, l'instituteur de Méré réalise une monographie de notre village. Les différents chapitres de cette longue étude détaillée traitent des caractéristiques de la commune en abordant des thèmes comme son passé historique, ses spécificités géographiques et géologiques, sa démographie, sa vie économique et sociale ou l'état de son instruction publique.

De larges passages rappellent aussi la vie de François Quesnay, depuis sa naissance

et sa jeunesse vécues dans le dénuement à Méré, jusqu'à sa situation plus prospère à force de ténacité et son rôle auprès du roi Louis XV.

Nous ne savons pas si l'auteur se lance dans cette analyse à la demande d'un organisme officiel ou s'il agit de sa propre initiative. Quand on découvre sa signature sur le dernier feuillet des 80 pages manuscrites, on comprend que cet homme aimait profondément notre commune et sa région

puisqu'il en a été le maire et l'élu au Conseil Général pendant plusieurs années. Vous avez peut-être reconnu **Léon Créte**.

Son ouvrage remarquable n'est pas qu'un inventaire dressé à l'approche du 20ème siècle. Il fait aussi apparaître les changements liés aux technologies nouvelles qui bousculent les habitudes ancestrales et imposent un nouveau mode de vie aux habitants. Cet aspect nous semble intéressant à observer, en se situant à la fois à l'époque



Ci-dessus, une photo de classe de 1894, avec Léon Crété et son épouse Julia.

et avec 122 ans de plus. Nous avons donc choisi de résumer et de commenter les chapitres révélateurs de ce phénomène.

Au moment où Léon Crété réalise son étude, la population de Méré s'élève à 416 habitants. Précisons qu'elle stagne longtemps à ce niveau et qu'il faut attendre les décomptes de 1931 et de 1975 pour dépasser respectivement 500 et 1000 âmes. Depuis 2008, année record à 1706, le nombre d'habitants décline légèrement dans les deux recensements suivants. Attendons 2023 pour vérifier si la tendance s'inverse ou se poursuit.

Les Méréens vivent majoritairement dans le cœur du bourg, ajoute le rédacteur. Les hameaux du Mesnil-Piquet et de l'Espérance au nord, de Saint-Nicolas au sud et du Petit-Méré à l'ouest constituent des écarts nettement marqués, à plusieurs kilomètres les uns des autres et du centre. Ils accueillent près d'un quart de la population totale.

Des ouvrages de toponymie nous renseignent sur le nom porté par deux de ces lieux-dits. Mesnil serait un dérivé du latin *mansio* qui a donné maison et piquet viendrait de petit pic, colline, position dominante. D'autre part, quand nos lointains ancêtres créaient une agglomération autonome, ils la plaçaient généralement sous la protection d'un saint en lui attribuant le nom de leur nouveau lieu de vie (ici Saint-Nicolas) et en lui dédiant la construction d'une chapelle ou d'un oratoire.

De nos jours, l'urbanisation efface cet aspect d'isolement des hameaux sauf pour ceux qui sont situés au niveau et au-delà de la gare. Entre Méré intra-muros et sa voisine Montfort, il est parfois difficile, pour un non-initié, d'en définir précisément les limites tellement ces cités paraissent se confondre.

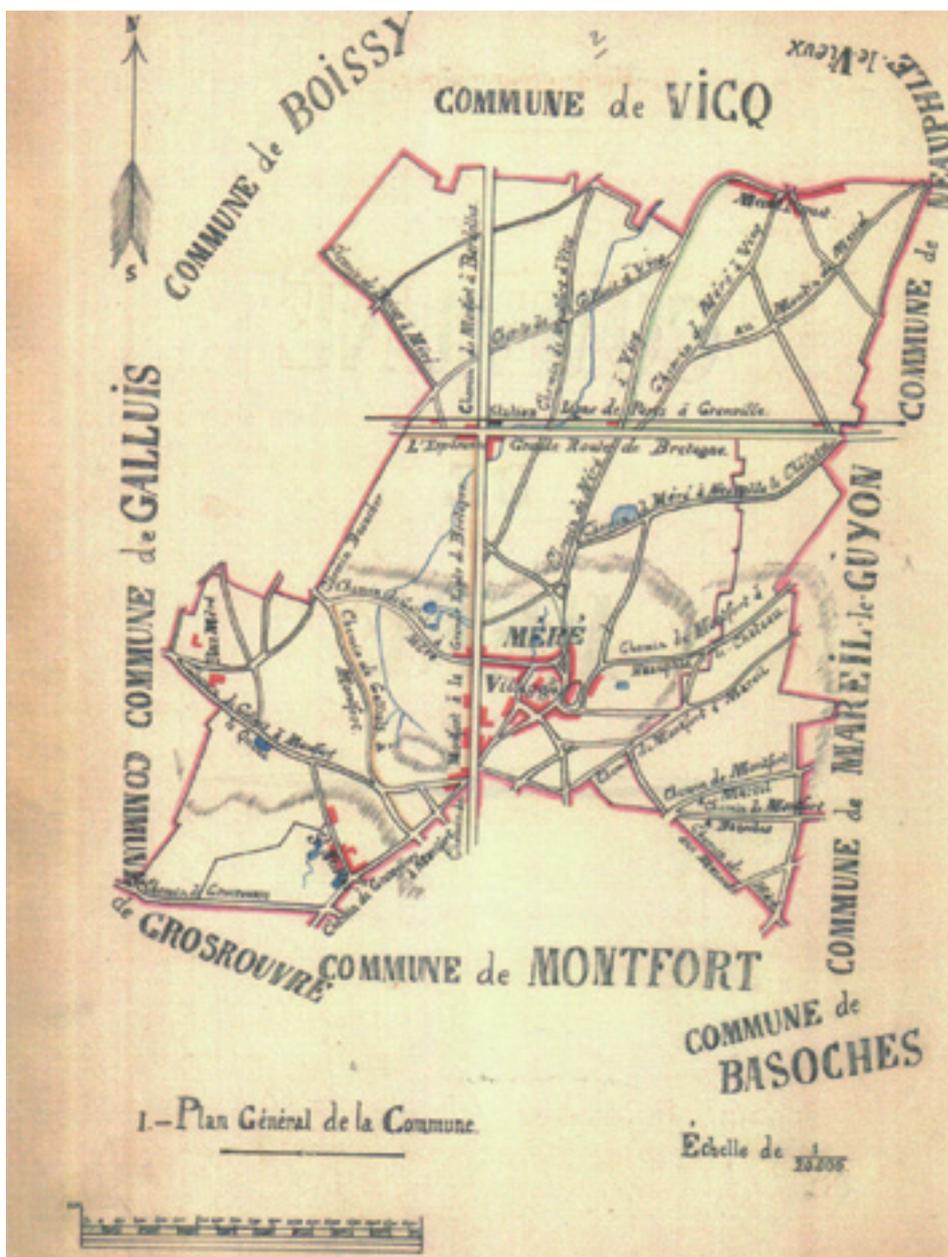
Reprenons ce qu'écrit Léon Crété en 1899.

La superficie importante de notre commune estimée à environ 1 000 hectares et la situation des quartiers excentrés imposent à nos anciens de se déplacer fréquemment pour effectuer la plupart des activités journalières. Ils le font à pied ou à cheval pour les plus fortunés sur des chemins, sentiers et sentes, d'une longueur totale de 37 kilomètres.

La route nationale 12, dénommée depuis peu Chemin de Grande Communication, permet les échanges inter-régionaux et quatre Chemins Vicinaux (nos RD ou CD actuels) mènent aux villages riverains. Toutes ces voies sont de faible largeur et pas encore goudronnées. Plus ou moins adaptées à la circulation automobile naissante de l'époque, elles ressemblent bien peu à la voirie que nous connaissons aujourd'hui. C'est parce qu'elle empruntent le passage tracé et suivi pendant des siècles et des siècles par nos prédécesseurs qu'on continue à les appeler chemins.

La belle et longue avenue bordée de platanes, qui ne porte pas encore le nom de Léon Crété, présente un attrait pour les Méréens et les touristes descendus du train. On s'y promène nombreux le dimanche sur plusieurs kilomètres sans craindre le moindre accident. Depuis peu, nous dit l'auteur, quelques belles constructions nouvelles attirent le regard de part et d'autre de cet axe très prisé.

La ligne de chemin de fer construite une trentaine d'années plus tôt permet d'aller en direction de Granville dans la Manche ou de Paris. On rejoint la capitale en 75 minutes (à peine 30 maintenant). Les élus ont dû batailler longtemps pour que l'administration accepte de revoir le nom de la gare. Bien qu'elle soit située géographiquement sur notre commune, cette particularité échappait aux technocrates qui s'entêtaient à l'appeler "Montfort-l'Amaury" depuis le début.



Précisons que pendant de nombreuses années, des voitures à cheval assurèrent régulièrement la liaison entre la station et le centre de Montfort pour déposer voyageurs et marchandises. Sur le chemin, les personnes de passage pouvaient descendre à l'hôtel de l'Arrivée à Méré ou à l'hôtel des Voyageurs à Montfort, pour ne citer que ces deux-là. Dans cette ville chef-lieu de canton, elles trouvaient des notaires, des huissiers, un juge de paix et un bureau d'enregistrement. On venait souvent ici pour régler ses affaires mais aussi pour l'intérêt des marchés et des foires.

Dans sa monographie, Léon Créte évoque un projet de "tramway à vapeur sur routes". L'idée consiste à créer un transport de voyageurs, sur environ 40 kilomètres, entre Septeuil et Rambouillet via Méré, au service d'un vaste secteur dépourvu de desserte ferroviaire. Dans son principe, la future rotation s'effectuant sur les routes existantes, aucune installation pharaonique n'est à prévoir. Pour encourager la réalisation,

le conseil municipal de notre village accorda une subvention de 100 francs par an sur 10 ans.

Généralement, le tramway est un véhicule qui circule en milieu urbain sur des rails affleurant le sol. Le long de son parcours, une ligne aérienne réservée à son seul usage l'alimente en énergie électrique. À peu près le contraire de ce que l'on envisage alors. Les villageois auraient donc vu passer une sorte d'hybride composé d'une locomotive pour produire la vapeur, d'un wagon pour les passagers, l'ensemble reposant vraisemblablement sur des pneus pleins pour emprunter, en pleine nature rurale, le type de routes et leur état précaire décrits plus haut ?

Pour s'engager ainsi pendant une décennie et consacrer une part du budget communal sur le long terme, on imagine que les élus attachaient une grande importance à la concrétisation de cette entreprise, d'un point de vue socio-économique.

Nous ne savons pas si le tramway a effectué le moindre trajet, même à titre expérimental. Projet trop utopiste, trop coûteux, pas assez rentable compte tenu de la fréquentation potentielle ? On peut penser qu'il n'a pas dépassé le bureau d'études des ingénieurs, au grand désespoir des usagers et de tous les représentants locaux qui voyaient là un moyen de désenclaver leur région.

La monographie de Méré réalisée par Léon Créte comporte encore plusieurs chapitres intéressants sur lesquels nous reviendrons à l'occasion d'un prochain numéro. À bientôt donc.

Michel MATHIEU

(Sources : Archives Départementales des Yvelines cote 1T/Mono 9 [6] et Wikipédia pour les recensements de population ainsi que les photos des Amis de François Quesnay).



2 spectacles de théâtre à Méré, plus de 250 spectateurs !

Juste avant les grandes vacances, deux spectacles ont été organisés en collaboration avec la municipalité. Scène, rideaux noirs et projecteurs, la salle des mariages s'est transformée en salle de spectacle !

Les 12 et 13 juin, c'est d'abord la compagnie amateur « Coup de Théâtre » d'Elancourt qui a joué la pièce « Un air de famille » d'Agnès Jaoui et de Jean-Pierre Bacri récemment disparu, à guichets fermés. Cette troupe revient à Méré le 30 janvier 2022 pour vous présenter son nouveau spectacle plein d'humour « Une fois par semaine », .

Les 3 et 4 juillet, c'est l'atelier théâtre de la Compagnie Caractères qui a joué « L'inconnu ». Le spectacle, spécialement

créé et mis en scène par Mikaëlle Fratisier, la comédienne menant la troupe, rassemblait des textes d'auteurs contemporains. La troupe s'est amusée à explorer le thème de « l'inconnu » sur divers registres allant du comique à des scènes plus nostalgiques.

Ces quatre soirées se sont terminées par un pot chaleureux, qui ont permis de se retrouver, d'échanger et de fêter la sortie du confinement.

Pour celles et ceux qui voudraient se lancer, il reste quelques places ! Vous pouvez rejoindre l'atelier de la compagnie Caractères, c'est encore la rentrée. Et si vous hésitez, un cours d'essai (gratuit), est proposé pour se décider. La troupe se compose d'adultes et d'ados (à partir de



14 ans) de tous niveaux. Les ateliers ont lieu les mardis de 19H30 à 21H30, salle de la Mairie de Méré.

contact : ciecaracteres@gmail.com

site internet :

www.lacompagniecaracteres.com

Pour ne surtout pas manquer les prochains spectacles, installez sur votre smartphone l'application « Ma Mairie En Poche » (MMEP) ou suivez les affichages municipaux.



ASCL

L'automne est là, profitez-en pour reprendre les activités qui avaient été suspendues pour cause de pandémie.

L'ASCL, grâce au forum qui s'est déroulé sous le préau de l'école le 4 septembre dernier, nous a permis de préparer la saison 2021/2022 et de vous retrouver. Nous vous invitons à consul-

ter notre site www.asclmere.fr, qui vous permet de renouveler ou de vous inscrire à votre sport favori, en individuel ou en collectif, ou pour une activité culturelle ou de loisir.

Nous tenons à vous rappeler que les consignes sanitaires sont toujours en vigueur, celles-ci sont appliquées par nos ani-

mateurs et évolueront en fonction des directives des autorités compétentes.

Bonne saison à tous !

Georges Bodel
Président de l'ASCL

My Bad

Après 2 années incomplètes de pratique de badminton nous comptons tous en 2021-2022 retrouver nos bonnes habitudes. Entraînement lundi soir pour les loisirs, jeudi pour les compétiteurs, mercredi après-midi et samedi matin pour les jeunes au gymnase de Méré et des créneaux supplémentaires au gymnase de La Queue lez Yvelines. Nos jeunes compétiteurs ont profité d'un stage organisé par David avant la rentrée scolaire pour démarrer cette année dans les meilleures conditions. Les premières compétitions jeunes vont démarrer en Octobre.

Si vous souhaitez vous inscrire, il est encore temps, n'hésitez pas à visiter notre site vous trouverez toutes les informations sur les horaires des entraînements.

Facebook MYBAD

Site internet MYBAD : mybad78.fr

Blandine

06 74 54 41 86

Responsable ASCL Badminton



**Il reste des places disponibles dans nos activités.
Venez pour un cours d'essai ou contactez les responsables.**



Danses de salon en couple et danses solo en ligne

Il reste quelques places :

- Pour les cours de danse de salon en couple non débutants les lundis de 19h à 20h30.
- Pour les cours de danses solo en ligne (si vous n'avez pas de partenaire de danse). Vous pourrez y apprendre ou y pratiquer Rock, Tango, Valse, Paso-Doble, Salsa, Quick-Step, Rumba, Valse anglaise, Cha-Cha-Cha....

Deux séances tous les mercredis de 17h à 18h et de 18h à 19h.

<http://asclmere.fr/loisirs/danse-de-salon/>



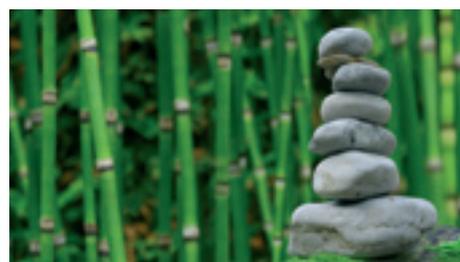
Gymnastique

Après quelques mois de confinement et d'arrêt de nos activités sportives à Méré, quel plaisir de retrouver le chemin du gymnase !

Venez nous rejoindre et tester nos 6 cours de gymnastique avec 3 professeures toutes différentes et dynamiques : Christelle, Aurélie et Marine.

Allez sur le site découvrir les créneaux et tarifs.

<http://asclmere.fr/sports/gymnastique/>



Sophrologie

Des séances hebdomadaires tous les mercredis

Deux cours de 17h30 à 18h50 et 19h00 à 20h20

Inscriptions :

coralie.grangeot@hotmail.fr

Allez sur le site découvrir les créneaux et tarifs.

<http://asclmere.fr/loisirs/sophrologie/>

Initiation à la flûte traversière

L'atelier d'initiation à la flûte traversière, encadré par Sophie Ducarne-Jous, s'adresse aux enfants de CP. Il consiste en une approche ludique de la découverte et de la manipulation de l'instrument. Tout au long de l'année, à raison d'une séance de 30 minutes le samedi matin, l'enfant découvrira, par des exercices adaptés à son âge, les principes de posture, de respiration, mais aussi de musique d'ensemble. A travers le jeu instrumental, il appliquera les notions musicales telles que les hauteurs, durées...

Cet atelier peut accueillir 4 enfants maximum, alors n'attendez pas pour inscrire le vôtre !

Plus d'informations sur notre site internet : asclmere.fr

Les fées récréatives - Rejoignez le Club de l'amitié.

La retraite, le veuvage ou simplement l'âge riment, parfois, avec inactivité et mise à l'écart du monde social. Il en résulte souvent un sentiment de manque, de tristesse et de solitude. Que l'on soit seul ou en couple, lorsqu'arrive le moment de la retraite, il est nécessaire de continuer de tisser des liens avec son entourage, surtout quand les membres de la famille habitent loin et qu'il devient difficile de se déplacer autant qu'on le souhaiterait. Entretenir des relations et se distraire est même essentiel. L'isolement rend les journées interminables et répétitives, et le moral s'en ressent.

Comment sortir de cette spirale négative ?

En rejoignant le Club de l'amitié des Fées récréatives. Cette section de l'ASCL a pour objectif de donner aux retraités (et/ou aux personnes du troisième âge) la possibilité d'échanger avec des bénévoles, le principe étant de rétablir du lien social en poussant les aînés à « sortir ». Nous vous proposons de retrouver, tous les mardis après-midi, des femmes remarquables, aptes à devenir vos amies, vos confidentes, vos partenaires de jeux... Participez avec elles à divers ateliers en fonction de vos envies : cuisine (confiture, pâtisserie), broderie, tricot, couture, crochet ou jeux de société, tout simplement. Vous côtoierez des personnes partageant vos passions. Vous partagerez des moments de convivialité et vous vous régalez autour d'un goûter confectionné par leur soin. Les fées récréatives vont égayer votre quotidien. Toujours de bonne humeur, toujours souriantes, les Fées récréatives vous attendent. Elles sont même prêtes à vous véhiculer si vous ne disposez pas d'un moyen de transport. Alors, n'hésitez plus, prenez rendez-vous avec Josette (06 37 19 83 48) ou Liliane (06 22 32 04 21) ou retrouvez les directement, les mardis, à la maison des associations à partir de 14h30.

Si vous désirez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter :

Josette LEROUX au 06 37 19 83 48 – josette.leroux2@wanadoo.fr

Liliane MAINDRET au 06 22 32 04 21 – jjl.maindret@orange.fr

Salle des associations Tous les mardis de 14h30 à 17h30/18h

Parkinson



RENTREE 2021 - 2022

**MERE et FRANCE PARKINSON
ENSEMBLE POUR BOUGER**

DANSE, SOPHROLOGIE, GYMNASTIQUE ET BOXE ADAPTÉES

en alternance chaque mercredi de 10 à 12H, salle des Associations



Danse: Maria/Infini-danse Sophrologie: Martine Barascud Boxe: Elodie Conia

Plus de renseignements et inscriptions au **stand FRANCE PARKINSON**

forums des Associations : Méré : samedi matin 4 septembre

Montfort l'Amaury: samedi 4 septembre journée

Venez découvrir ces activités
les **mercredi 8 et 15 septembre à 10 h et 11H**

inscription préalable

Contacts:

M. Barascud - Sophrologue06 88 39 80 45

C. Especel - France Parkinson 78.....06 10 05 78 71

Activités adaptées pour patients Parkinson

Séances de Danse, Sophrologie, Boxe et Gymnastique adaptée.

Des séances de sophrologie pour Parkinson continuent à être proposées en alternance à des séances de danse, boxe et gymnastique adaptée, à la salle des associations de la mairie de Méré.

France Parkinson 78, association à but non lucratif, prend en charge une partie du coût annuel de ces séances (40 % sur les 32 séances de l'année)

La maladie de Parkinson est toujours incurable et son traitement fait appel à un ensemble de moyens pharmaceutiques, physiques et psychologiques.

Déjà choisie comme méthode anti-stress pour préparer à la neurostimulation des patients (pose d'électrodes à l'intérieur du cerveau pour améliorer certains symptômes), la sophrologie apporte détente, anti-stress, ouverture et aptitude à l'adaptation.

Depuis 6 ans, à Méré, France Par-

kinson 78 a ouvert une pratique de la sophrologie pour les **patients et leurs aidants**.

La justification de l'atelier de Méré repose sur la **proximité** et est ouvert à tout participant des environs : en effet, certaines personnes ayant du mal à se déplacer, France Parkinson a pris le parti de se rapprocher d'elles.

Ce nouveau cycle de 32 séances va être animé par la sophrologue Martine Barascud, Elodie Conia pour la boxe et Maria d'infini-danse pour la danse adaptée. Les séances d'une heure se déroulent, les mercredis à 11h, salle des associations de Méré, du 8 septembre au 30 juin, hors vacances scolaires.

Organiser une activité dédiée spécifiquement à l'accompagnement dans la maladie de Parkinson, est une action sociale de proximité indispensable, avec le concours de la municipalité.

Martine Barascud

Sophrologue et Hypnothérapeute
06 88 39 80 45

Théâtre

samedi 11 décembre

Enfin nous pouvons de nouveau sortir. Profitons en !

Je vous propose la pièce de théâtre à la Michodière « Le système Ribadier » de Georges Feydeau avec Patrick Chesnais, Nicolas Vaude et Isabelle Gélinas. La critique : Excellent comme tous les Feydeau ! Sans parler du jeu des acteurs !

Une belle soirée de théâtre ! Le prix sera de l'ordre de 60/65 euros transport en car compris. Si vous êtes intéressé, réservez dès maintenant monique.bourg@orange.fr



Foire aux jouets

samedi 4 décembre à la mairie

Retombez en enfance !

Nous organisons notre 1ère foire aux jouets pour le plus grand bonheur des enfants et des parents.

Laissez-vous aller à quelques emplettes le temps d'une journée. Venez nombreux

Réservez vite votre stand (gratuit). Priorité aux Méréens.

contact : Monique.bourg@orange.fr

Foire aux jouets

04 DÉCEMBRE 2021

Videz vos armoires, faites des heureux !

De 10h à 18h à la mairie de Méré

Entrée gratuite

Application du protocole sanitaire

Exposants : réservez votre stand auprès de monique.bourg@orange.fr. Attention places limitées.

Défibrillateurs

sur la commune

Depuis mi septembre nous avons 7 défibrillateurs sur la commune dont 3 en extérieur de façon à respecter les exigences dans les ERP, installation mutualisée par la Communauté de communes.

Ils sont situés:

- à l'intérieur: cantine de l'école (dans l'entrée), gymnase, église (porte de la chaudière), maison des associations (au-dessus du photocopieur)
 - à l'extérieur: médiathèque/ADMR, chalet du tennis (à côté de la porte d'entrée), Mairie (côté petite porte de la salle du conseil)
- Chaque défibrillateur donne oralement dès, qu'on l'utilise, la marche à suivre.





TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de votre
Gendarmerie départementale des Yvelines

EN 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application **Play Store, App Store** ou **AppGallery** sur votre téléphone ou sur votre tablette.

- 2 Tapez "**PanneauPocket**" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "**Installer**" ou "**Obtenir**".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à **cliquer** sur le  à côté de "Gendarmerie départementale des Yvelines - 78000 ". Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

Marché de pr

Le marché des producteurs du samedi 25 septembre

Ambiance chaleureuse pour ce 1^{er} marché de producteurs tenu autour de la mairie le samedi 25 septembre. Véritable succès tant pour la 20^e de producteurs présents que pour les clients venus en nombre ! Ses organisateurs le promettent, il sera de retour en 2022 ! La commission «Fêtes et cérémonies» de la mairie remercie tous les bénévoles et les élus qui ont aidé à l'organisation de cet événement. Si vous avez des idées d'animation, n'hésitez pas à les contacter.

- **Ferme de la Tremblaye**

Beurre, crème, lait, fromages, yaourts

- **La Ferme Chapelle**

Fromages Rocamadour, tomme de chèvre fermier, ...

- **Des Hommes et des Bœufs**

Viande et charcuterie de bœuf

- **Ferme du Loup Ravissant**

Foies gras, élevage de canards

- **Monsieur Fermier**

Pâtés, rillettes, plats cuisinés en bocaux, viande fraîche de porc, ...

- **Les petits péchés de Moinette**

Conserves de poissons, verrines, soupe, ...

- **Ferme Marine Paimpolaise**

Huîtres

- **Gare Ô pains**

Boulangerie artisanale

- **Saveurs de nos terres**

Légumes secs, polenta, haricots, cocos, ...

- **Ferme de St Aubin**

David Lavenant

Lentilles, farine de lentilles,
pâtes fermières à la farine de lentilles

- **Epicez la Vie**

Epices, vinaigres, huiles, ...



Producteurs



- **Biscuiterie de la Vallée de Chevreuse**
- **Les Macarons du Village**
Macarons, brioches, ...
- **Les Fées récréatives**
Confitures
- **Cédric Turmel**
Chocolats Bio
- **Brasserie 2 l'Equipage**
Bières
- **Maison Bouché Père et Fils**
Champagne, Ratafia, ...
- **Jardinerie Poullain**
Arbustes, semis, fleurs, plantes, ...
- **La Soulane**

Savon, savonnettes, lait pour le corps, shampoing, ...
produits à base de lait de jument

- **French cottage**

Bougies, senteurs, savonnettes, shampoing sec, ...





Cœur d'Yvelines

REZO
POUCE



Le dispositif REZO POUCE sera prochainement sur tout le territoire de la Communauté de communes CŒUR d'YVELINES.

C'est le premier réseau d'autostop organisé et sécurisé en France. C'est un moyen de déplacement convivial, écologique et économique !

Faire de l'autostop en toute sérénité, de façon organisée mais flexible, sera bientôt possible sur les communes du territoire de

la **Communauté de communes Cœur d'Yvelines (CCCY)**. En plus de créer du lien social, ce dispositif simple, peu coûteux et solidaire optimise le taux d'occupation des véhicules, principalement sur des distances inférieures à 20 km. Le principe : les passagers munis d'une **fiche destination estampillée REZO POUCE** se rendent à un « Arrêt sur le Pouce » sans prise de rendez-vous préalable, à charge pour le conducteur du véhicule identifié par un

macaron de s'arrêter et ainsi partager sans frais l'usage de son véhicule.

Passagers et/ou conducteurs doivent s'inscrire. Le dispositif est sécurisé par l'attribution d'une **carte d'identifiant** et par la possibilité offerte au passager d'envoyer par SMS le numéro d'immatriculation avant toute prise en charge. **Alors n'hésitez pas à vous inscrire et à utiliser ce moyen de déplacement ! Parlez-en autour de vous. Plus nombreux seront les inscrits, plus efficace sera le réseau ! Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet, www.rezopouce.fr.**

Faire du stop avec Rezo Pouce

Rezo Pouce vous permet de vous déplacer en mode « quand je veux, où je veux ! ». Pas besoin de trouver un covoiturage à l'avance ni de se demander si un trajet est proposé à l'heure qui vous intéresse. S'inscrire, c'est intégrer un réseau serein et une communauté d'utilisateurs toujours partants.

L'inscription : simple et rapide (mais sérieuse)

Elle vous assure un Rezo serein et une communauté d'utilisateurs toujours partants.

Le Rezo Kit :

Astucieux et Pratique, Il vous conseille et vous dévoile les secrets de l'autostop réussi.

La pratique

Pas de Rezo Pouce sans conducteur ou passager aux arrêts. Avec l'application ou une fiche destination, Rezo Pouce c'est le stop pour les trajets du quotidien.

Le partage

Vous avez envie de partager vos expériences, vos astuces, nous attendons vos photos, vidéos, témoignages, tout ce qui fait de nous une communauté...

L'inscription :

Vous avez le choix, soit vous vous inscrivez en 5 minutes sur notre site (en ayant préparé une photo de votre pièce d'identité et une photo sympa pour votre profil), soit en allant dans le point relais le plus proche.

Pour connaître la liste des points relais de votre territoire, rendez-vous sur la page de votre ville/ village « On part d'où ? »

« Je ne sais pas si ma ville adhère au Rezo ? » Rien de plus facile, saisissez le nom de votre ville dans le champ « On part d'où ? » ou visitez la carte de France...

Un Rezo Kit pour une maîtrise parfaite

Dès validation de votre inscription, vous recevez par courrier la carte membre Rezo Pouce. Si vous êtes conducteur, vous recevrez également un autocollant à poser, bien en vue, sur le parebrise de votre voiture.

Les inscrits sur le web reçoivent un mail avec « le » Rezo Kit, la fiche mobilité de votre commune qui recense les arrêts sur le pouce proches de chez vous (que vous pouvez également télécharger en saisissant le nom de votre ville/ village dans « On part d'où ? ».

Inscrit en mairie ou point relais ? Vous recevez en main propre votre Rezo Kit, une fi-

che mobilité de votre commune et une fiche destination vierge ou personnalisée.

La pratique

Je suis passager :

Je suis « 2.0 », je lance l'application et visualise les conducteurs autour de moi. Je suis « vintage », je me rends à un arrêt sur le pouce avec ma fiche destination.

Petit conseil :

Pour faire du stop sans attendre, adoptez la Stop Attitude ! Ça veut dire : un arrêt sur le pouce, une fiche destination visible, une tenue et posture avenantes, et la confiance !

Je suis conducteur :

Je suis « 2.0 », avant de démarrer, je lance mon application pour voir si des autostoppeurs se rendent au même endroit que moi, ou simplement faire un léger détour par un arrêt sur le pouce. Je suis « vintage », sur mon trajet, je regarde aux arrêts sur le Pouce pour partager ma voiture...

Le partage

Rezo Pouce est une communauté qui aime bien partager... Nous vous partageons conseils et astuces mais les vôtres sont aussi et surtout les bienvenus. Vidéos, photos, mails, toutes les formes sont acceptées.



Camion gourmand Aveyronnais

La Maison Prajault cultive le bien manger, le bien vivre, le vivre vrai. Je distribue et transforme les produits de ma région : l'Aveyron ! Le terroir, le saucisson, la gastronomie aveyronnaise...

Aligot saucisse



Aligot tripous



TOUS LES LUNDIS SOIR DANS VOTRE VILLE



Le Camion gourmand Aveyronnais

se déplace également pour vos événements

- Anniversaire
- Lendemain de mariage
- Fête entre copains
- Repas entreprise
- Journée portes ouvertes...



Pour tous renseignements
Tél. 06 61 81 92 33
maisonprajault@gmail.com

Burger "Aveyron"



Sandwich "Montagnard"



Tartine "de l'Aubrac"



Salade "Laguiole"



Menus - (Sur place ou à emporter)

Aligot - Saucisse 10 €

Aligot - Tripous 10 €

Aligot - Saucisse - Boisson 13 €

Aligot - Saucisse - Boisson -
Dessert 15 €

Burger "Aveyron" -
Frites maison 10 €
*Salade, tomates, oignons, viande de bœuf,
Laguiole, sauce au choix*

Burger "12" -
Frites maison 10,50 €
*Salade, tomates, oignons, viande de bœuf, lard,
St-Nectaire, sauce au choix*

Sandwich "Montagnard" 8,50 €
*Salade, tomates, fromage fondu, oignons, viande
au choix (jambon de pays, bœuf, saucisse)*

Tartine "de l'Aubrac" 8,50 €
*Salade, pommes fondantes, camembert, lard,
jambon de pays*

Salade "Laguiole" 10 €
*Salade, Laguiole, tomates, jambon de pays,
croûtons, œuf dur*

Apéro

"Cornet" 4,50 €
Un saucisson tranché au choix

"Plateau à partager" 10 €
*Un saucisson tranché au choix, chiffonnade de
jambon, tomates cerises, frites*

Frites maison 3 €

Jambons
¼ Jambon 19 €

Desserts

Crêpe Nutella 3 €

Crêpe Confiture faite Maison 3 €

Crêpe sucrée 2,50 €

Nos boissons d'Aveyron

Bière «Sabètz que lèu» 33cl 4,50 €
(Ça va chier ! en patois)

Bière de l'Aubrac 33cl 4 €

Ambrée - Blonde - Blanche

Vin Marcillac au verre 3 €

Rouge ou Rosé

Bouteille Marcillac «Rouge» 75cl 11 €

Bouteille Marcillac «Rosé» 75cl 9 €

Colt Cola 27,5cl 3 €

 Limonade BIO
«la Délicieuse» 27,5cl 3 €

Nature - Figue - Myrtille - Orange

Pur jus Pouget 25cl 3 €

Pommes - Poires

Eau 50cl 1 € 1,5 litre 2 €

Café 1,50 €

Saucissons secs

Sans colorant - Brut de séchoir
Fleur naturelle

- Nature, • Herbes, • Poivre,
- Fumé, • Noix, • Noisettes,
- Cèpes, • Saint-Nectaire,
- Comté, • Bleu d'Auvergne,
- Figs, • Fromage de Chèvre,
- Beaufort, • Piment, • Olives,
- Tomates Séchées, • Poivrons,
- Canard, • Sanglier, • Taureau,
- Kangourou, • Girolles, • Ail,
- Camembert, • Oignon,
- Châtaignes, • Chorizo

Terrines

- Confit de Foie de Volaille
à l'Armagnac, • Canard
Poivre Vert, • Canard au
Magret, • Sanglier, • Lièvre au
romarin, • Piment d'Espelette,
• Campagne aux Tomates
Séchées, • Chevreuil, • Oie
aux Merlots et aux Myrtilles,
• Pintade au confit d'oignons

4 € **3** **5** **10**
L'UNITÉ pour pour pour
(Saucissons 10 € 15 € 25 €
ou terrines)

Photos non contractuelles - Grafik'alia 06 80 48 95 26

Diagnostics Immobiliers

Diagnostics Vente - Location - Copropriété
Amiante avant travaux et démolition



▶ DPE

▶ GAZ

▶ AMIANTE

▶ SURFACE habitable

▶ SUPERFICIE Carrez

▶ PLOMB

▶ ÉLECTRICITÉ

▶ ERRIAL/ERP

▶ AUTRES DIAGS

Avis Vérifiés
clients satisfaits 98%
★★★★★

Diagamter Rambouillet

01 85 77 13 24

Rambouillet@diagamter.com



Près de chez vous,...

Méréen depuis 10 ans et après avoir passé plus de 20 ans dans le domaine de l'immobilier et de la banque, j'ai décidé de créer un cabinet de diagnostic immobilier avec le pionnier du secteur, afin de mettre à profit mon expérience opérationnelle.

Attaché à mon territoire de Méré et plus globalement sur le secteur des Yvelines Sud, ce métier est une évolution naturelle dans mon parcours. Diagnostiquer, c'est maîtriser techniquement la législation, respecter l'éthique indispensable à toute profession réglementée, et conseiller le propriétaire, notamment en rénovation énergétique grâce au DPE version de juillet 2021.

En adhérant au réseau de franchise Diagamter, leader national du diagnostic immobilier, je me suis reconnu dans les valeurs clés de l'enseigne telles que : le respect, la loyauté, la responsabilité, la solidarité, l'exemplarité.

Alors retrouvez moi vite, sur le site Diagamter pour toutes réservations et découvrir nos services à forte valeur ajoutée pour réussir votre projet immobilier.

Pour aller plus loin, cliquer ici

Olivier Marty

Diagnostiqueur Immobilier Certifié



thermomix

Thermomix® vous donne rendez-vous !

Chez vous ou chez moi

À Méré votre conseillère experte

Sylvie LE GOURRIÈRE

Près de chez vous, à votre disposition pour (re)découvrir le Thermomix

06 81 35 41 06



MAGICFIT Méré



MAGICFIT Méré est une salle de fitness ouverte fin 2019 et dirigée par Joanne Jarvis et Alain Trochet.

Le Club se situe dans la zone d'activité de la Gare Méré Ouest.

MAGICFIT Méré vous ouvre ses portes 7 jours sur 7 et vous donne accès à un espace de plus de 1000 m² dédiés au sport et à la remise en forme.

Vous bénéficiez d'un accès illimité au plateau cardio-training, à la musculation libre et guidée, ainsi qu'à un planning de 50 heures de cours collectifs par semaine.

Vous pourrez pratiquer le yoga, le renforcement musculaire, le stretching, la zumba, le step, le pilâtes, le biking, le kick-boxing, et la danse avec la Kizomba, la bachata et la salsa.

Tous les cours collectifs sont dispensés par des coaches diplômés d'état.

Toute l'équipe est présente pour vous conseiller et vous accompagner dans l'atteinte de vos objectifs.

Vous trouverez aussi de nombreux conseils en nutrition et un confort nécessaire

à la bonne pratique du sport à tout moment (cabines vestiaires et douches individuelles, etc...)

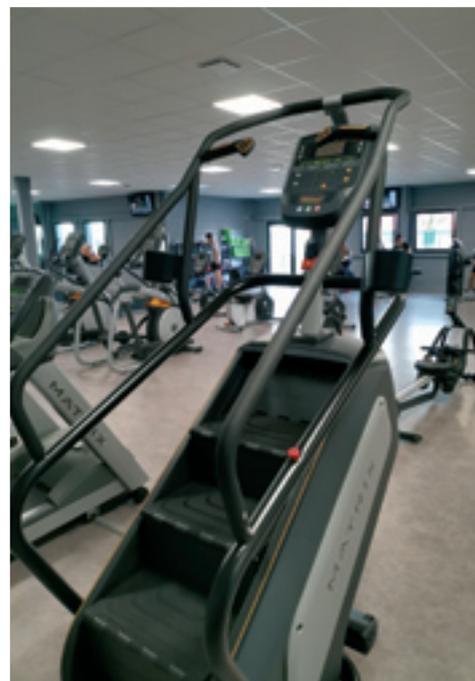
MAGICFIT Méré est une salle de fitness où il fait bon vivre. Vous y trouverez un accueil chaleureux, une grande convivialité, disponibilité et bienveillance.

Vous vous sentirez en confiance, bien conseillé et accompagné pour une pratique du sport bien-être.

Joanne et Alain ainsi que leur équipe vous attendent pour une séance découverte offerte aux porteurs de ce magazine.

Chaque porteur de ce magazine se verra offrir une remise de 50% sur les frais de dossiers lors de son inscription !

www.magicfit.fr/magicfit-mere
8 chemin de la Plaine de Jouars
78490 Méré Tel : 09.72.92.88.82
Mail : contact.mere@magicfit.fr



2021-2022

Pass⁺

hauts-de-seine • yvelines



Sport et culture : une carte pour tes loisirs !

De l'entrée en 6^e à la majorité,
le Département accompagne les jeunes :

- > Aides financières jusqu'à 80 euros et 100 euros pour les boursiers
- > Bons plans

Inscrivez-vous !



www.passplus.fr
www.78-92.fr





Dans le cadre de notre activité France Services propose des permanences avec un conciliateur de justice, organisées dans nos locaux à partir du jeudi 09 septembre 2021.

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre l'arrangement amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties, pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige.

M. Olivier Troncin, conciliateur de justice, auprès de la cour d'appel de Versailles,

vous recevra uniquement sur rendez-vous pour régler, exclusivement, les litiges entre particuliers; il ne règle pas les litiges avec les administrations, ni les problèmes de famille. Ces permanences se dérouleront le deuxième et le quatrième jeudi de chaque mois de 9h00 à 12h00 dans les locaux de France Services au 1 place de la Fontaine à Thoiry.



LES PERMANENCES

• Mission Locale Rambouillet 78

Le troisième lundi de chaque mois sur rendez-vous uniquement.

• Finances Publiques

Des permanences sont assurées, ponctuellement, selon un calendrier qui nous est communiqué.

• Ministère de la Justice

Un conciliateur de justice vous reçoit le deuxième et le quatrième jeudi de chaque mois uniquement sur rendez-vous.

NOS SERVICES

Nous vous accompagnons pour :

- Votre certificat d'immatriculation.
- Les démarches en lien avec votre permis de conduire.
- La pré-demande de CNI ou de passeport.
- La carte vitale.

- L'attestation de droits.
- L'ensemble des aides et des droits sociaux.
- La déclaration de revenus.
- La gestion du prélèvement à la source.
- L'inscription pôle emploi.
- L'actualisation pôle emploi.
- Les droits à la retraite.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous contacter, si nous ne pouvons gérer votre dossier, nous vous mettrons en relation avec un de nos partenaires.

Votre France Services a pour mission de vous accueillir, de vous informer et de vous accompagner dans toutes vos démarches administratives.

Nos agents, formés auprès de nos partenaires, sont là pour vous aider.

Vous avez besoin d'une complète confidentialité pour un dossier complexe : vous pouvez être reçu sur rendez-vous et, si besoin, nous vous mettons en relation avec nos partenaires.

Un ordinateur en libre-accès et un accès gratuit à internet vous permettent de réaliser rapidement vos démarches dans votre France Services.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec un ordi-

nateur pour effectuer vos démarches, nos agents vous accompagneront.

1 place de la Fontaine 78770 Thoiry
01 34 94 77 39 / 01 34 94 77 43

thoiry@france-services.gouv.fr

Lundi : 9h30-12h30/14h-18h

Mardi : 10h-11h30/14h-18h

Jeudi : 10h-11h30/14h-18h

Vendredi : 10h-12h/14h-19h

Samedi : 9h30-12h

NOS PARTENAIRES



COMMUNIQUE DE PRESSE

DOMAINE DE GRIGNON :

CŒUR D'YVELINES PROPOSE A L'ETAT UNE SOLUTION CONCERTEE POUR PRESERVER L'AVENIR DU SITE

La communauté de Communes Cœur d'Yvelines a déposé le 26 mars dernier, en partenariat avec l'association Grignon 2026, sa candidature à l'acquisition du Domaine de Grignon suite à l'appel à projet lancé par l'Etat.

Le 30 juillet dernier, la commission d'attribution de l'Etat a choisi de retenir la candidature de la société Altarea Cogedim sans indiquer les raisons qui ont motivé cette décision. La Communauté de Communes regrette ce choix qui ne retient pas les orientations d'aménagement de notre territoire rural portées par sa candidature. Le 26 août, la Communauté de Communes a donc sollicité une audience auprès des ministres concernés¹ afin de connaître les raisons ayant motivé le rejet de la candidature de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines. A ce jour, aucun des ministres concernés n'a répondu à cette demande. A titre conservatoire, Cœur d'Yvelines a donc décidé d'exercer un recours gracieux auprès de l'Etat.

Notre intercommunalité reste pleinement mobilisée pour proposer à l'Etat un nouveau projet encourageant un partenariat élargi, associant notamment les acteurs publics dans une vision d'intérêt général respecté, garant d'avenir pour le Domaine de Grignon.

Le domaine de Grignon menacé ?

La vente par l'Etat du domaine de Grignon, qui fait partie de notre communauté de communes cœur d'Yvelines, crée des remous et n'en n'est pas encore à son épilogue. Voilà le communiqué de presse de CCCY suite à l'attribution du domaine par l'Etat au groupe de promotion immobilière Altarea-Cogedim. Une forte mobilisation d'opposants au projet fait entendre son mécontentement et prône une valorisation du site, longtemps siège d'AgroParisTech, la célèbre école d'agronomie « Paris Grignon ».

A suivre...!



Un site exceptionnel

Situé au cœur de la laine de Versailles

Le domaine de Grignon rassemble 4 siècles d'architecture : son château Louis XIII, ses bâtiments dédiés à l'enseignement de l'agriculture datant de la fin du XIX^{ème}, ses résidences étudiantes et ses laboratoires modernes. Un écrin de verdure (bois et champs cultivés) rehausse cet ensemble architectural unique et est, en même temps, un sanctuaire de biodiversité par la richesse de sa faune et de sa flore. L'ensemble du site, clos par un mur de 7 km de long est classé Monument Historique.



L'épicerie participative de Méré



L'Epi du Grand Chêne a vécu ses premiers mois à Méré avec bonheur. Mais au-delà d'une épicerie associative et auto-gérée où l'on peut acheter des produits locaux et naturels, quel en est l'intérêt ?

L'Epi crée du lien entre habitants, aujourd'hui une soixantaine de familles actives pour faire « tourner la boutique » se retrouvent et échangent régulièrement. L'année « Covid » a été un frein aux rencontres « en live », mais maintenant, (espérons-le !) des ateliers, conférences et dégustations... ouverts à tous adhérents ou non, se préparent.

L'Epi décarbone l'alimentation

Aujourd'hui, ce sont 40 petits producteurs en circuit-court dont 23 dans un rayon de 30 km. Les commandes de produits qui viennent de plus loin, comme les fruits ou des produits AOC comme le parmesan, sont regroupées avec d'autres petites structures. Les producteurs ont toujours été repérés,

visités et sont assurés en production biologique et éthique. Notre calculateur nous donne près de 90 % de gain carbone par rapport à la grande distribution.

L'Epi, c'est aussi éviter le gâchis et les déchets. Grâce au système de précommande du frais, le producteur prépare la juste quantité chaque semaine. Nous lui ramènon les contenants dès que possible. Et bien sûr chacun vient avec son cabas et ses contenants : une grosse partie de la boutique est proposée en vrac.

L'Epi soutient les petits producteurs

Le petit producteur cultive sans produits chimiques : l'ÉPI ne prend aucune marge sur les produits, c'est 100 % pour le producteur. (et c'est en moyenne 20% de moins pour le consommateur. En contrepartie, il faut donner 2 heures de temps par mois pour faire fonctionner la boutique).

L'Epi est à l'affût des nouveaux produc-

teurs qui s'installent. Ils ont souvent du mal à démarrer. Beaucoup de nouvelles petites productions de produits originaux et sains sont créées aujourd'hui sur notre territoire. Le réseau des Epis leur permet de se faire connaître et de s'implanter plus largement. Et à nous, d'en bénéficier facilement !

Pour en savoir plus sur les producteurs avec qui nous travaillons, vous pouvez visiter notre site www.epidugrandchene.fr

Pour en savoir plus sur le fonctionnement et le réseau des épis, vous pouvez visiter www.monepi.fr

Et bien sûr, venir nous voir au **4 rue du Colombier à Méré** dans les horaires d'ouverture **les mercredis de 17h30 à 19h00** **les samedis de 10h30 à 12h00**



L'échange : bulletin du Méré Tennis Club (MTC)



Nos 3 courts sont désormais éclairés par LED grâce au concours de la Maire de Méré

Nouvel éclairage LED de nos 3 courts

De juillet à septembre, nous avons entrepris le changement de l'éclairage de nos 3 courts (l'ancien système avait plus de 30 ans) par des lampes LED, nouveau système conçu et fabriqué en France qui permet un meilleur éclairage et une importante économie d'énergie.

Nous remercions la Mairie de Méré et ses services techniques ainsi que la FFT et la Région pour leur soutien financier. Il est maintenant possible de jouer comme en plein jour sur les 3 courts jusqu'à 23 heures avec le badge d'accès.

Saison 2021/2022

Cette année les inscriptions augmentent nettement par rapport à 2020 année du COVID. 145 inscrits pour le moment notamment grâce au nouveau forfait parent/enfant (forfait 60 € pour jouer avec votre enfant). Toujours un manque de jeunes ados 12-18 ans. Il reste encore des créneaux pour les cours. N'hésitez pas à vous renseigner.

Coordonnées du Club :

Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter directement notre entraîneur (06 49 46 30 00 ou 06 51 50 55 07)

Tournois OPEN organisés par Leonel

Malgré le COVID notre entraîneur a pu organiser des tournois « multi chances » qui ont attiré des joueurs venus de loin (Lille, Rouen, Orléans...). Nous avons pu voir des matches de très haut niveau dans de nombreuses catégories d'âges.

Du nouveau au bureau du MTC

Le MTC toujours à la recherche de bénévoles a recruté Karine Mottay et Emilie Lesieur-Oudry. Leur aide est précieuse et nous leur souhaitons la bienvenue au sein du bureau. Si d'autres adhérents souhaitent intégrer le bureau, il reste des places !

Les dates et événements du MTC

- Les réservations sur les courts de tennis se font obligatoirement par l'application TEN'UP disponible et téléchargeable gratuitement.
- * Malgré le COVID nos cours ont été rattrapés pour l'ensemble de nos adhérents avec la bonne volonté de tous.
- * Nous avons reconduit nos contrats de partenariat avec DUNLOP et INTERSPORT, chez qui dernier, nos adhérents bénéficient d'une forte réduction.
- * Après avoir passé la main en 2020 notre président Jean-Guy Mutez a été réélu comme président. Nous remercions chaleureusement Joseph Diaz qui a assuré l'intérim du club en 2020.



Pour vous inscrire au MTC, rendez-vous au chalet du MTC au Poirier d'Encre ou merci de nous contacter au 06 49 46 30 00 ou par courriel : jeanguy.mutez@free.fr ou sur le site : www.mere-tennis-club.fr



SIEED

LES VEGETAUX

Définition

Les déchets végétaux comprennent les déchets des particuliers issus des tontes, tailles, feuilles, fleurs. En sont exclus par exemple : la terre, les cailloux, les troncs et branches de longueur supérieure à 1.5 mètres et de diamètre supérieur à 5 cm, les souches.

Contenants

Des sacs pour déchets verts sont achetés une fois par an par le SIEED et distribués aux communes membres en mars. Les communes se chargent de la distribution des sacs à leurs habitants. Les sacs ne devront pas être supérieurs à 15kgs.

Collecte

La collecte des végétaux est effectuée en porte à porte dans les sacs en papier prévus à cet effet, ainsi qu'en petits fagots dont le lien sera biodégradable. Les végétaux de plus grosses tailles doivent être apportés en déchèteries. Les déchets doivent être déposés la veille de la collecte devant le domicile, de fa-

çon ordonnée afin d'occuper un espace qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Cette espace devra être inférieur à 1m³.

LES ENCOMBRANTS

Définition

Les encombrants sont les déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers et comprenant : ferrailles, matelas, sommiers, meubles divers usagés.

Sont exclus des encombrants par exemple: les déblais, gravats, décombres, déchets provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux, déchets contaminés provenant des hôpitaux ou clinique, cabinets et laboratoires médicaux, déchets issus d'abattoirs, batteries, peintures, solvants, bouteille de gaz, extincteurs, déchets dangereux, toxiques, objets qui par leur poids ou dimensions ne pourraient être chargés dans les véhicules, ni portés par deux personnes, pièces d'automobiles et d'engins à moteurs, bidons d'huile, pneus, souches d'arbres, bûches, vitrerie, les déchets des manifestations communales style foire à tout, brocante, fête foraine.

Collecte encombrants

La collecte des encombrants a lieu deux fois par an dans chaque commune membre du SIEED en porte à porte. Les objets doivent être déposés la veille au soir du ramassage, sur la voie publique devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace aussi faible que possible et qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Le volume de déchets ne pourra excéder 1m³. Des déchèteries sont par ailleurs à disposition des habitants du territoire du SIEED.

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Lundi, vendredi, samedi
10h-12h30 / 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h
www.sieed.fr

Respectez vos voisins !

Bruits dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables
de 8h30 à 12h00
et de 14h30 à 19h30

Les samedis
de 9h00 à 12h00
et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de
10h00 à 12h00

Bruits d'activités professionnelles

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

Les jours de semaine
avant 7h00 et après 19h30

Les samedis
avant 8h00 et après 19h00
Les dimanches et jours fériés

Feux

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre, est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Par conséquent tous les gros déchets verts des jardins (branchages et bois de taille) doivent être portés à la déchèterie. Il est rappelé que les feuillages, tondeuses de gazon et petites branches sont ramassés le lundi matin par les camions du SIEED jusqu'au 8 décembre.

Crottes de chiens

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens devant les maisons ainsi qu'en balade, nous vous rappelons qu'il existe des «toutounet».

Horaires du terrain multisport

Par arrêté municipal, les horaires d'ouverture du terrain multisport ont été fixés à 8h30-19h du 01/04 au 31/10, et de 8h30 - 18h du 01/11 au 31/03

Numéros utiles

- Mairie de Méré 01 34 86 02 13
- Sous-Préfecture de Rambouillet 01 34 83 66 78
- Préfecture des Yvelines Versailles 01 39 49 78 78
- Direction Départementale des Territoires (DDT) 01 30 84 30 00

- Numéro d'appel d'urgence européen unique 112
- Pompiers 18
- Police / Gendarmerie 17
- Samu 15

- Numéros d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes 114
(contact par fax ou SMS seulement)

- ERDF dépannage 06 64 99 28 94
- GRDF dépannage 06 75 62 96 96

- Conseil Général
- Centre routier 01 34 57 32 40
- Météo France 08 99 71 02 94

Sites Internet utiles

- www.yvelines.gouv.fr
- www.prim.net
- www.developpement-durable.gouv.fr/-Sites-Portail-Risques
- www.risques.gouv.fr

Site web, application mobile de la commune

- www.mere-village.fr
- Ma mairie en poche



Apple

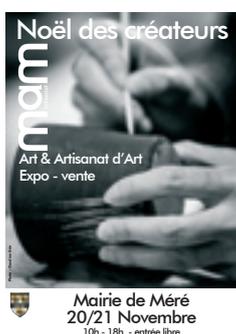


Androïd

Agenda

En fonction de l'évolution des restrictions sanitaires

- **Noël des Créateurs**
Samedi 20 et dimanche 21 novembre
- **Exposition/vente commerce équitable**
Samedi 27 et dimanche 28 novembre
- **Foire aux jouets**
Samedi 4 décembre
- **Théâtre - Le Système Ribadier**
Samedi 11 décembre



Carnet

Mariages

Benoît, Roger, Lucien Bidard et Sandrine, Rose-Marie, Yvette Guy
03 juillet 2021

Naissances

Eliott, Michel, Christian Fradin
04 août 2021
Jeanne, Luce, Marguerite Méchain
27 août 2021
Alix, Lucile, Camille Née
22 septembre 2021

Décès

Georges, Louis, Auguste Périnne
21 juin 2021
Jeanne, Pierrette Peuziat épouse Tribouharet
27 août 2021
Bruno, Alain Prot
06 septembre 2021



Horaires de la Mairie

Lundi et jeudi
9h/12h - Mardi - 15h/18h

Mercredi et vendredi
9h/12h-15h/17h

1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois
10h/12h
Hors vacances scolaires



Noël des créateurs

mam
artisanat

Art & Artisanat d'Art
Expo - vente

Photo : Claudine Grin



Mairie de Méré
20/21 Novembre
10h - 18h - entrée libre